

Conditions générales d'abonnement au programme AutoLiberté Pro

1. PREAMBULE

Les présentes conditions générales d'abonnement au programme AutoLiberté Pro (ci-après les « Conditions Générales ») sont émises par EUROPCAR FRANCE, Société par Actions Simplifiée au capital de 10.880.00,00 euros, dont le siège est à VOISINS-LE-BRETONNEUX (78960), Parc d'Affaires « Le Val Saint Quentin » – Bâtiment L, 2 rue René Caudron, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de VERSAILLES (Yvelines) sous le numéro 303 656 847, représentée par son Directeur Général, Monsieur Didier FENIX (ci-après désignée « Europcar »).

Les présentes Conditions Générales sont conclues entre Europcar et toute personne morale domiciliée en France métropolitaine, qualifiée de « Très Petite Entreprise », c'est-à-dire qui emploie moins de dix (10) salariés et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à deux (2) millions d'euros, ayant souhaité souscrire à l'une ou l'autre des deux (2) formules du programme AutoLiberté Pro (ci-après le « Client Pro »). Elles prennent effet à compter de la date de souscription du Client Pro à l'une ou l'autre des deux (2) formules du programme AutoLiberté Pro, soit à la formule AutoLiberté Pro (« la Formule **AutoLiberté Pro** ») ou à la formule **AutoLiberté Pro+** (ci-après la « Formule AutoLiberté Pro+ »). Les présentes Conditions Générales sont également applicables à tout Co-Abonné (tel que défini à l'Article 6.3.2 ci-après).

Europcar se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales, sous réserve du respect des dispositions d'ordre public applicables aux contrats déjà en cours. Les présentes Conditions Générales sont accessibles, en langue française, à tout moment sur le site Internet www.autoliberte.fr

2. OBJET DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions et modalités de souscription aux formules d'abonnement mensuelles **AutoLiberté Pro** ou **AutoLiberté Pro+**, leurs conditions et modalités d'application en fonction de la formule retenue par le Client Pro, le programme AutoLiberté Pro permettant au seul représentant légal et/ou à son ou ses Co-Abonné(s) tel(s) que définis à l'Article 6.3.2 du Client Pro de louer des véhicules à des conditions et tarifs privilégiés à des fins d'usage professionnel et/ou personnel, dès le jour de sa souscription à l'une ou l'autre des formules du programme AutoLiberté Pro.

Les formules d'abonnement mensuelles **AutoLiberté Pro** ou **AutoLiberté Pro+** ne s'appliquent pas aux Très Petites Entreprises réalisant des services de transport avec chauffeur (type VTC).

3. CONDITIONS D'ABONNEMENT

3.1 Abonnement à l'une ou l'autre des deux (2) formules du programme AutoLiberté Pro (ci-avant et ci-après l'« Abonnement »)

Pour pouvoir souscrire à l'une ou l'autre des deux (2) formules du programme AutoLiberté Pro, il faut cumulativement :

3.1.1 être le représentant légal d'une personne morale qualifiée de « Très Petite Entreprise », telle que définie ci-avant à l'Article 1 « Préambule », répondant aux critères suivants :

- exercer une activité professionnelle (les entreprises de transport type VTC sont exclues) domiciliée en France métropolitaine (Corse incluse et hors DOM-TOM),
- disposer d'une adresse professionnelle de courrier électronique valide et en état de fonctionnement,
- être habilité à la conduite d'un véhicule, conformément aux conditions générales de location Europcar (ci-après les « Conditions Générales de Location Europcar ») et aux règles de qualification Europcar en vigueur (disponibles sur le site Internet www.europcar.fr et pouvant être retirées dans l'ensemble des agences Europcar située en France métropolitaine (hors Corse et hors DOM-TOM) participant au programme AutoLiberté Pro (ci-après individuellement l'« Agence Europcar Participante » ou ensemble les « Agences Europcar Participantes »), telles que listées en Annexe 1. Ces Conditions Générales de Location Europcar déterminent notamment les conditions d'ancienneté du permis de conduire du conducteur et les moyens de paiement acceptés en fonction de la catégorie du véhicule loué,
- ne pas déjà bénéficier d'un tarif préférentiel avec Europcar par quelque biais que ce soit ; les avantages des formules du programme AutoLiberté Pro ne pouvant être cumulés avec toute autre remise, promotion, offre,
- disposer d'une carte bancaire de paiement « acceptée » et valide, tel que précisé sur le site Internet www.europcar.fr (ci-après la « Carte Bancaire Acceptée ») dont les données sont cryptées via une plateforme sécurisée,

- satisfaire aux présentes Conditions Générales.

3.1.2 lire et accepter les présentes Conditions Générales et les Conditions Générales de Location Europcar

3.1.3 adhérer à l'une ou l'autre des formules du programme AutoLiberté Pro :

- par Internet, sur le site Internet <https://autoliberte.europcar.fr/professionnels>;
 - soit dans l'une des Agences Europcar Participantes ;
 - soit auprès du service commercial Europcar
1. en complétant intégralement le formulaire d'abonnement mis à la disposition du Client Pro par Europcar.
 - dans l'hypothèse d'un formulaire d'abonnement « en ligne » (c'est à dire via le site Internet www.autoliberte.fr) : après confirmation de la souscription par le Client Pro, Europcar adressera un accusé de réception par voie électronique à l'adresse électronique professionnelle du Client Pro qui entraînera l'acceptation définitive de l'Abonnement par le Client Pro.
 - dans l'hypothèse d'un abonnement souscrit via l'agence ou via le service commercial d'Europcar : Europcar complète un formulaire de pré-inscription d'un abonnement Autoliberté et adressera au Client Pro, par courriel un lien vers le formulaire d'abonnement en ligne afin qu'il poursuive sa souscription à la formule « Autoliberté Pro » ou à la formule « Autoliberté Pro+ ». A l'issue de sa souscription il recevra un e-mail de confirmation, et

2. en payant l'Abonnement

Quand le formulaire d'abonnement a été dûment complété et daté par le Client Pro, le prix de l'Abonnement, tel que précisé à l'Article 6.4 des présentes Conditions Générales doit être réglé de la façon suivante :

- en mentionnant sur le formulaire d'abonnement en ligne, le numéro complet de la Carte Bancaire Acceptée du Client Pro. Le numéro de la Carte Bancaire Acceptée du Client Pro sera transmis en banque pour encaissement sur un compte bancaire EUROPCAR FRANCE.
- dans le cadre d'un paiement en ligne uniquement : dès l'ordre de paiement ci-dessus, Europcar adressera un accusé de réception par voie électronique à l'adresse électronique professionnelle du Client Pro, saisie par ses soins sur le formulaire d'abonnement,
- en cas de renouvellement de l'Abonnement, les mensualités suivantes seront automatiquement prélevées via la Carte Bancaire Acceptée du Client Pro, ce que le Client Pro autorise expressément jusqu'à résiliation de l'Abonnement.

3.2 Refus d'abonnement

Europcar se réserve le droit de ne pas donner suite à la demande d'Abonnement en refusant de donner accès aux conditions et tarifs privilégiés du programme AutoLiberté Pro, s'il s'avère que le représentant légal du Client Pro figure sur la liste de surveillance d'Europcar, régulièrement déclarée auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (« CNIL »), ou si le représentant légal du Client Pro ne remplit pas les conditions d'éligibilité au programme AutoLiberté Pro décrites ci-avant à l'Article 3.1. Toutefois, s'il s'avère que le paiement a été encaissé par Europcar, le prix sera remboursé par Europcar au Client Pro dans un délai maximum de quatorze (14) jours ouvrables, à compter de la date de notification du refus d'abonnement.

3.3 Droit de rétractation

3.3.1 Délai et modalités de rétractation

Tout Client Pro qui remplit les conditions prévues à l'Article L221-3 du Code de la consommation bénéficie d'un droit de rétractation, qu'il peut exercer, sans donner de motifs, dans un délai de quatorze (14) jours francs à compter de la date d'Abonnement.

- Pour exercer ce droit de rétractation, le Client Pro devra notifier sa décision de rétractation de son Abonnement au moyen d'une déclaration indiquant clairement « *je déclare exercer mon droit de rétractation* » transmise à EUROPCAR FRANCE – Service FIDELISATION – Bâtiment L – Parc d'Affaires « Le Val Saint Quentin » – 2 rue René Caudron – 78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX par lettre recommandée avec accusé de réception ou courrier électronique à l'adresse suivante : service.fidelisation@europcar.com et mentionnant le nom de son entreprise, son nom, son prénom, son adresse postale, son numéro de téléphone et son adresse de courrier électronique et les références de son Abonnement au programme AutoLiberté Pro. Pour que le délai de rétractation soit respecté, le Client Pro devra transmettre sa communication relative à l'exercice de son droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Un formulaire de rétractation est disponible en Annexe 2 des présentes Conditions Générales ainsi que sur le site Internet www.europcar.fr

3.3.2 Effets de la rétractation

3.3.2.1 Remboursement total de l'Abonnement

En cas d'exercice par le Client Pro de son droit de rétractation dans le délai imparti, Europcar remboursera tous les paiements reçus du Client Pro liés à son Abonnement, sans retard excessif, et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours ouvrables à compter du jour où Europcar aura été informée par le Client Pro de la décision de rétractation de son Abonnement. Europcar procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que le Client Pro aura utilisé lors de la souscription de son Abonnement.

3.3.2.2 Remboursement partiel de l'Abonnement

Dans le cas où le Client Pro aurait bénéficié de conditions et tarifs privilégiés pour louer un véhicule auprès d'une Agence Europcar Participante pendant le délai de rétractation des quatorze (14) jours ouvrables mentionné à l'Article 3.3.1, le Client Pro sera tenu de régler à Europcar un montant proportionnel à la période durant laquelle le Client Pro aura bénéficié des conditions et tarifs privilégiés jusqu'au moment où il aura avisé Europcar de sa rétractation de son Abonnement, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le Contrat.

4. PRISE D'EFFET ET DUREE DE L'ABONNEMENT

L'Abonnement prend effet immédiatement à compter du jour de la souscription de la formule d'Abonnement choisie par le Client Pro et est valide pour une période incompressible d'un (1) mois.

L'Abonnement est tacitement reconductible pour une période d'un (1) mois supplémentaire, sauf résiliation du Client Pro pouvant intervenir à tout moment et au plus tard à la date d'anniversaire mensuelle de prise d'effet de l'Abonnement.

5. RESILIATION

5.1 Résiliation pour manquement de l'une ou l'autre des parties

En cas de non respect d'une ou de plusieurs de ses obligations par l'une ou l'autre des parties, l'Abonnement sera résilié de plein droit, après mise en demeure, adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, à la partie défaillante, et restée sans effet pendant un délai de sept (7) jours ouvrables, la date portée sur le récépissé de dépôt par les services de la Poste faisant foi, sans préjudice de tous dommages et intérêts complémentaires.

5.2 Résiliation par le Client Pro

5.2.1 L'Abonnement peut être résilié par le Client Pro à tout moment et au plus tard le jour précédant sa prochaine mensualité.

Toute demande de résiliation devra être notifiée à Europcar, au choix du Client Pro, comme suit :

- par courrier électronique avec accusé de réception envoyé à l'adresse suivante : service.fidelisation@europcar.com
- par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à l'adresse suivante : EUROPCAR FRANCE – Service Marketing – Bâtiment L – Parc d'Affaires « Le Val Saint Quentin » – 2 rue René Caudron – 78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX – FRANCE
- sur le profil du Client sur le site <https://autoliberte.europcar.fr/professionnels> via la rubrique dédiée

La résiliation prendra effet à la fin du mois calendaire de l'Abonnement en cours et le Client Pro restera redevable de la ou des mensualité(s) restant due(s) jusqu'à cette date.

5.2.2 En cas de modification des Conditions Générales par Europcar, Europcar en informera le Client Pro par courrier électronique et le Client Pro aura la faculté de résilier l'Abonnement, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à Europcar, en respectant un préavis de sept (7) jours ouvrables.

Dans l'hypothèse où le Client Pro aurait préalablement bénéficié de conditions et de tarifs privilégiés, Europcar pourra annuler le bénéfice des avantages procurés en refacturant toute prestation déjà intervenue sur la base du meilleur tarif public au jour de la location. Le Client Pro reconnaît et accepte, à cet égard, que cette opération sera effectuée via la Carte Bancaire Acceptée. Si la Carte Bancaire Acceptée ne permet pas l'opération précitée, le Client Pro s'oblige à régler la facture rectificative à réception.

5.3 Suppression ou suspension de la formule souscrite par le Client Pro et/ou du programme AutoLiberté Pro par Europcar

La formule d'Abonnement souscrite par le Client Pro peut être suspendue par Europcar en cas de non respect de Conditions Générales de Location Europcar ou des présentes Conditions Générales.

En cas de suppression ou de suspension de la formule d'Abonnement souscrite par le Client Pro et/ou du programme AutoLiberté Pro, Europcar informera le Client Pro par courrier électronique dans un délai qui ne pourra être inférieur à deux (2) mois de la suppression ou de la suspension de la formule et/ou du Programme AutoLiberté Pro. Europcar fera ses meilleurs efforts pour proposer une offre alternative équivalente. Le Client Pro sera libre d'y donner suite ou non.

6. CONDITIONS SPECIFIQUES DU PROGRAMME AUTOLIBERTE PRO

Les présentes Conditions Générales viennent compléter et déroger aux Conditions Générales de Location Europcar qui demeurent quant à elles applicables en tout temps.

En cas de contradiction, les stipulations des présentes Conditions Générales prévaudront sur toutes stipulations contraires, en ce compris les Conditions Générales de Location Europcar.

6.1 Agences Europcar participantes au programme AutoLiberté Pro

Les locations doivent être effectuées au départ d'une agence Europcar Participante pour bénéficier des tarifs correspondants à l'Abonnement souscrit tels qu'ils figurent sur le site internet Europcar www.europcar.fr, dans les Agences Europcar Participantes, en Annexe 1 aux présentes Conditions Générales ou peuvent être communiqués par Europcar par téléphone ou sur demande courrier du Client Pro à l'adresse suivante : EUROPCAR FRANCE – Service Marketing – Bâtiment L – Parc d'Affaires « Le Val Saint Quentin » – 2 rue René Caudron – 78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX – Fax : 01.30.44.12.79. Ces tarifs sont applicables pendant toute la durée de l'Abonnement.

6.2 Modalités de fonctionnement du programme AutoLiberté Pro

Une réservation doit impérativement être faite au moins vingt-quatre (24) heures avant les dates et heure de location et être confirmée par Europcar pour que la disponibilité du véhicule soit garantie. En tout état de cause, Europcar garantit uniquement la catégorie de véhicule réservée et en aucun cas le modèle et n'offre aucun complément de garantie ou d'assurance, tant au Client Pro qu'aux passagers du véhicule loué.

Pour toute réservation en ligne uniquement sur le site Internet <https://autoliberte.europcar.fr/professionnels> le Client Pro peut utiliser le système de réservation Europcar où les champs le concernant sont pré-remplis dès lors qu'il a saisi son identifiant conducteur et son mot de passe.

Il est précisé que toute location avec pré-paiement sera automatiquement débitée sur la Carte Bancaire Acceptée du Client Pro. Au moment de la location, la Carte Bancaire Acceptée doit être obligatoirement présentée et le paiement sera effectué via cette Carte Bancaire Acceptée, sauf utilisation, au retour du véhicule, d'un autre moyen de paiement dont le Client Pro devra obligatoirement être titulaire.

Pour toutes les locations qu'il effectuera dans le cadre de son Abonnement, le Client Pro s'engage à respecter les Conditions Générales et les Conditions Générales de Location Europcar (qui peuvent être modifiées à tout moment) ainsi que les règles de qualification en vigueur. Ainsi, un contrat de location sera conclu et signé par le Client Pro lors de chaque location ou changement de véhicule. Les règles de qualification propres à chaque catégorie de véhicule loué devront être remplies.

Quelle que soit la formule d'Abonnement choisie par le Client Pro, le nombre de contrats de location en cours est limité à un (1) par Client Pro, de sorte qu'à aucun moment un Client Pro ne se retrouve avec plus d'un (1) véhicule en location, quand bien même cela ne serait pas dans le même secteur géographique.

6.3 Avantages du programme AutoLiberté Pro proposés à tout Client Pro des Formules AutoLiberté Pro et AutoLiberté Pro+

6.3.1 Avantages du programme AutoLiberté Pro proposés à tout Client Pro

L'Abonnement AutoLiberté Pro, quelle que soit la formule souscrite, offre au Client Pro la garantie de la disponibilité du véhicule pour une réservation effectuée au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance et confirmée par Europcar conformément aux stipulations de l'Article 6.2 « Modalités de fonctionnement du programme AutoLiberté Pro » ci-avant ainsi que notamment les services suivants :

- La surcharge gare et aéroport est proposée en supplément à 20 €HT/location sur les formules AutoLiberté Pro et AutoLiberté Pro+.
- la gratuité des frais d'abandon pour la restitution d'un véhicule de tourisme dans toutes les agences de France Métropolitaine. Cet avantage n'est pas applicable aux véhicules de la ligne Selection, aux véhicules utilitaires et aux deux roues. Les frais d'abandon pour la restitution des véhicules précédemment cités sont soumis à des conditions générales spécifiques disponibles sur

<https://autoliberte.europcar.fr/professionnels>. Cet avantage est applicable uniquement pour un Abonnement à la Formule « AutoLiberté Pro + ».

- l'assurance personnes transportées (PAI) qui couvre conducteur et passagers en cas d'accident lié à l'utilisation du véhicule.
- l'accès au service et au statut « Priority » qui permet la reconnaissance instantanée du Client Pro dans l'ensemble du réseau mondial Europcar, sous réserve d'une réservation effectuée au préalable. Le service Priority offre au Client Pro un service accéléré dès son arrivée dans l'une des Agences Europcar Participantes. Le contrat de location est pré-imprimé et prêt à être signé. Toutes les locations effectuées dans le cadre du Service Priority seront automatiquement facturées sur la Carte Bancaire Acceptée du Client Pro. Les conditions du service Priority sont consultables sur le site Internet www.europcar.fr ou disponibles sur simple demande à EUROPCAR FRANCE – Service Marketing - Parc d'Affaires « Le Val Saint Quentin » – Bâtiment L – 2 rue René Caudron – 78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX – Fax : 01.30.44.12.79- Tél. : 0 892 461 361 (0,34 ttc/mn). L'utilisation du programme AutoLiberté Pro par le Client Pro vaut acceptation sans réserve par ce dernier des conditions du Service Priority.

Pour de plus amples informations sur l'ensemble des services inclus dans l'Abonnement, le Client Pro est invité à consulter la grille tarifaire du programme AutoLiberté Pro accessible :

- à l'adresse URL suivante : https://www.europcar.fr/files/live/sites/Europcar.fr/files/PDFs/tarifs_autoliberte_internet_pro.pdf
- au comptoir de chacune des Agences Europcar Participantes,

Les conditions et tarifs préférentiels des formules du programme AutoLiberté Pro ne peuvent pas être cumulés avec toute autre remise, promotion, offre.

6.3.2 Faculté pour le Client Pro de disposer d'un ou plusieurs Co-Abonné (formule « Duo »)

L'Abonnement AutoLiberté Pro, quel que soit le niveau souscrit, offre au Client Pro la faculté de faire bénéficier de sa qualité d'abonné à un (1) ou plusieurs (dans la limite de trois) salariés de son entreprise et de souscrire également un Abonnement AutoLiberté Pro à un tarif préférentiel tel que figurant sur le site internet <https://autoliberte.europcar.fr/professionnels> (ci-avant et ci-après le "Co-Abonné").

Le ou les Co-Abonné(s) devra/devront obligatoirement souscrire et se conformer aux présentes Conditions Générales. Les frais et le prix de l'Abonnement du Co-Abonné seront prélevés sur la Carte Bancaire Acceptée du Client Pro abonné principal.

Dans le cadre du programme AutoLiberté, la qualité de Co-abonné du Client Pro est assimilée à un conducteur additionnel à titre gratuit et ne donne lieu à aucune facturation complémentaire. Ainsi, le Client Pro pourra ajouter, à titre gratuit, son Co-abonné, en qualité de conducteur additionnel dans sa formule d'abonnement.

L'Abonnement AutoLiberté du Client Pro et l'Abonnement du Co-Abonné constituent un abonnement.

6.4 Caractéristiques et prix des formules du programme AutoLiberté Pro

Les formules du programme AutoLiberté Pro et le coût mensuel afférent à chacune de ces formules sont les suivants :

6.4.1 Formule AutoLiberté Pro : à vingt-neuf euros hors taxes (29 € HT) par mois payables le jour de la souscription, donnant droit aux avantages de la formule selon les conditions figurant à l'adresse URL suivante : https://www.europcar.fr/files/live/sites/Europcar.fr/files/PDFs/tarifs_autoliberte_internet_pro.pdf aux présentes Conditions Générales pendant une durée d'un (1) mois.

6.4.2 Formule AutoLiberté Pro+ : à trente-neuf euros hors taxes (39 € HT) payables le jour de la souscription, donnant droit aux avantages de la formule selon les conditions figurant à l'adresse URL suivante : https://www.europcar.fr/files/live/sites/Europcar.fr/files/PDFs/tarifs_autoliberte_internet_pro.pdf aux présentes Conditions Générales pendant une durée d'un (1) mois.

En choisissant l'une de ces deux (2) formules, le Client Pro accepte expressément le tarif mensuel correspondant, établi en fonction des catégories de véhicules, et valable pour les locations de courte durée (c'est-à-dire entre 1 et 6 jours ou entre 7 et 29 jours) et, uniquement pour la formule AutoLiberté Pro+, pour les locations de moyenne durée (c'est-à-dire de plus de 30 jours).

Il est rappelé que l'Abonnement est conclu pour une durée d'un (1) mois. Dans l'hypothèse où le Client Pro souhaite changer sa formule d'Abonnement il pourra le faire avant le terme de son Abonnement comme suit :

- en se rendant sur le site internet <https://autoliberte.europcar.fr/professionnels> dans la rubrique « Mon Abonnement AutoLiberté », onglet « je change de formule »,
- en se rendant au comptoir de l'une des Agences Europcar Participantes,

Le Client Pro peut, à tout moment, demander l'annulation de son Abonnement en se rendant sur le site internet <https://autoliberte.europcar.fr/professionnels> dans la rubrique « Mon Abonnement AutoLiberté Pro », onglet « je gère mon profil », ce qui entraîne automatiquement l'exclusion du Client Pro de l'Abonnement et de tous les avantages qui y sont liés. Le Client Pro assume l'intégralité des conséquences liées à sa demande et s'oblige à garantir Europcar de toute demande, réclamation, action dont elle serait l'objet dans ce cadre.

Les formules d'Abonnement et le coût afférent à chacune de ces formules sont disponibles :

- sur le site Internet AutoLiberté Pro à l'adresse URL suivante : <https://autoliberte.europcar.fr/professionnels>
- au comptoir de chacune des Agences Europcar Participantes,

En cas de modification de l'une quelconque des formules d'Abonnement, cette modification ne sera pas applicable aux Abonnements en cours.

Les tarifs des formules du programme AutoLiberté Pro sont révisibles à tout moment par Europcar et demeurent toujours disponibles sur le site internet à l'adresse URL suivante : <https://autoliberte.europcar.fr/professionnels>

Toute révision tarifaire sera applicable au renouvellement des Abonnements en cours.

Un courrier électronique d'information du Client Pro sur le détail des modifications de sa formule d'Abonnement et la révision de son tarif lui sera adressé par courrier électronique trente (30) jours avant la prise d'effet des nouvelles conditions.

7. LOI APPLICABLE – REGLEMENT DES LITIGES – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les Conditions Générales et le contrat d'abonnement à l'une ou l'autre des formules du programme AutoLiberté Pro sont soumis à la loi française. En cas de difficultés dans l'exécution des obligations figurant aux Conditions Générales et au contrat d'abonnement à l'une ou l'autre des formules du programme AutoLiberté Pro, les Parties rechercheront avant tout une solution amiable.

Tout litige ou contestation, auxquels les Conditions Générales et le contrat d'abonnement à l'une ou l'autre des formules du programme AutoLiberté Pro pourraient donner lieu, tant sur leur validité que sur leur interprétation, leur exécution ou leur réalisation, pourra être porté, devant le Tribunal de Commerce de Paris.

8. LOI N°78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, MODIFIEE

Les informations à caractère personnel recueillies dans le cadre du formulaire d'abonnement à l'une des formules du programme AutoLiberté Pro sont indispensables pour créer le compte du Client Pro et de ses éventuels Co-Abonnés et l'identifiant conducteur du Client Pro et de ses éventuels Co-Abonnés. A défaut, il ne peut être donné suite à la demande.

Les informations à caractère personnel recueillies sont destinées, d'une part, aux membres du réseau Europcar et stockées dans le système informatique d'Europcar pour l'application des conditions liées aux locations et, d'autre part, à une société gestionnaire des opérations liées au paiement de l'Abonnement. Ces fichiers de traitement de données à caractère personnel ont été régulièrement déclarés auprès de la CNIL.

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le représentant légal du Client Pro et tout Co-Abonné bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, et de suppression des informations à caractère personnel qui les concernent. Si le Client Pro et/ou un Co-Abonné souhaite(nt) exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, il doit adresser sa demande à l'adresse suivante : à EUROPCAR FRANCE – Service FIDELISATION – Bâtiment L – Parc d'Affaires « Le Val Saint-Quentin », 2 rue René Caudron, 78960, VOISINS-LE-BRETONNEUX – FRANCE ou à l'adresse électronique suivante : service.fidelisation@europcar.com

En outre, le Client Pro est informé de l'existence d'un traitement interne relatif à la prévention des risques. Ce traitement de données à caractère personnel est mis en œuvre conformément aux dispositions de l'Autorisation Unique AU-011 émise par la CNIL et permet au Loueur de refuser la location de ses Véhicules aux personnes figurant dans ce fichier dit de « gestion des personnes à risque ». En sa qualité d'adhérent à la Branche Loueurs du Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) certaines données, en relation avec le Contrat de location, peuvent également être transmises en vue de leur mutualisation au profit des entreprises adhérentes à cette branche les autorisant à refuser légitimement toute future location. Conformément à l'Autorisation Unique AU-011 précitée de la CNIL, le Client Pro sera préalablement informé s'il devait être concerné et disposera alors d'un droit d'accès, de rectification et, le cas échéant, d'opposition à figurer dans un tel fichier pour motif légitime. Auquel cas, le Loueur devra adresser sa demande auprès de la Branche Loueurs du CNPA (50, rue Rouget de Lisle – 92158 Suresnes cedex).

Le Client Pro est informé que certains véhicules loués par Europcar disposent d'un système de géolocalisation embarqué permettant de les localiser en temps réel. Ce service sert à des fins de sécurité et de vérification des kilomètres parcourus pour lutter contre les cas de Vol et/ou de fraude. En acceptant les services de location, le représentant légal du Client Pro consent à l'utilisation de ce service de géolocalisation. Europcar aura connaissance de l'itinéraire suivi par le représentant



légal du Client Pro lors d'une location de véhicule ainsi que des kilomètres parcourus. Les données relatives aux déplacements du représentant légal du Client Pro sont conservées au maximum six (6) mois.

Les destinataires de ce traitement sont Europcar et son sous traitant en charge de la mise en œuvre du système de géolocalisation. Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le représentant légal du Client Pro dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour raison légitime qu'il peut exercer en écrivant à l'adresse suivante : Europcar France, Service Sécurité – Bâtiment L – Parc d'Affaires « Le Val Saint-Quentin », 2, rue René Caudron, 78960, Voisins-le- Bretonneux – FRANCE.

ANNEXE 1

LISTE DES AGENCES EUROPCAR PARTICIPANTES

AGENCE	ADRESSE	CODE POSTALE
AIX TGV	Gare d'Aix Tgv	13290
ANGERS BEAUCOUZE	1 Rue Maurice Trintignant	49070
AVIGNON TGV	671 CHEMIN DE L'AULANIERE	84000
BEZIERS AEROPORT	AEROPORT BEZIERS CAP D'AGDE	34420
BORDEAUX AEROPORT	RUE ROLLAND GARROS	33700
BORDEAUX SNCF	1 RUE D'ARMAGNAC	33800
BOURGES	27 AVE DES PRES LE ROI	18000
CAEN	36 PLACE DE LA GARE	14005
CARCASSONNE APT	335 rue Jacques de Vaucanson 11000 Carcassonne	11000
CHARTRES LUISANT	9 RUE DU MARECHAL LECLERC	28600
CLERMONT FERRAND	RUE EMILE LOUBET	63000
CLERMONT FERRAND APT	AEROPORT INTERNATIONAL D'AULNAT	63510
DIJON SNCF	GARE SNCF Dijon VILLE	21041
GRENOBLE	1 PLACE DE LA GARE	38000
GRENOBLE ECHIROLLES	5 COURS JEAN JAURES	38130
LE HAVRE	3 rue Pierre Semard	76000
LILLE FLANDRE GARE SNCF	33 RUE DE TOURNAI	59800
LILLE LESQUIN AEROPORT	AEROPORT DE LILLE	59810
LILLE TGV GARE EUROPE	BD DE TURIN	59800
LIMOGES APT	BELLEGARDE AEROPORT	87000
LYON PART DIEU	COURS AQUILLON SUD_ 48 RUE DE LA VILLETTE	69003
LYON PERRACHE - COURS DE VERDUN	NIVEAU 0 ESPACE LOUEURS	69002
LYON SAINT EXUPERY AEROPORT	AEROPORT DE SAINT EXUPERY	69125
MARSEILLE /PROVENCE AEROPORT	AEROPORT DE MARIGNANE	13728
MARSEILLE PRADO	121 AVENUE DU PRADO	13008
MARSEILLE SAINT CHARLES TGV	SQUARE NARVIK	13001
MASSY	9 RUE CARNOT / SNCF GARE TGV	91300
MONTPELLIER AIRPORT	AEROPORT MONTPELLIER MEDITERRANEE	34130
MONTPELLIER GARE SNCF - NIVEAU HAUT	BAT LOUEURS PARKING DES GARES - 22 AV DE MAURIN	34000
MULHOUSE AEROPORT / RIEDISHEIM	AEROPORT BALE MULHOUSE - ST LOUIS	68300
NANCY	18, RUE DE SERRE	54000
NICE - BRIGITTE COHEN	3 AVENUE GUSTAVE V	06000
NICE COTE D'AZUR APT	CRC CENTRE DES LOUEURS	6000
NICE GARE SNCF	3 AVENUE GUSTAVE V	6000
NIMES SNCF	HALL GARE SNCF - 1 Boulevard Sergent TRIAIRE	30000
ORLEANS OLIVET	869 RUE DE BOURGES	45160
ORLY OUEST (1 A - 2 B) / ORLY SUD (1 A - 1 B)	ZONE DES PETITES INDUSTRIES	94546
PARIS ETOILE FOCH	FACE 8 AVENUE FOCH	75016
PARIS GARE DE LYON	193, RUE DE BERCY	75012
PARIS GARE DU NORD	18 RUE DE DUNKERQUE	75475
PARIS NANTERRE LA DEFENSE	27 RUE DU PORT	92000
PARIS PARC DES PRINCES	2, AVENUE DE LA PORTE DE ST CLOUD	75016
PARIS PLACE D'ITALIE	5 AVENUE D'ITALIE	75013
PARIS SNCF PASTEUR MONTPARNASSE	11 BD DE VAUGIRARD	75015
PARIS ST LAZARE	GARE ST LAZARE - QUAI 27	75008

AGENCE	ADRESSE	CODE POSTALE
PERPIGNAN AEROPORT	AEROPORT DE RIVESALTES	66000
PERPIGNAN GARE - pas de dotation livraison sur Polygone Nord	HALL GARE SNCF	66000
RENNES - CENTRE COMMERCIAL DE LA GARE	19 PLACE DE LA GARE	35000
RENNES AEROPORT	AEROPORT ST JACQUES DE LA LANDE	35136
ROISSY (TERM 1 CABINE : 1A/1B) (cabine T2 : 1B)	RUE DU BERCEAU	95713
ROUEN GARE	GARE SNCF _ PLACE BERNARD TISSOT	76000
STRASBOURG	16 PLACE DE LA GARE	67000
STRASBOURG ENTZHEIM AEROPORT	AEROPORT INTERNATIONAL DE STRASBOURG	67960
TOULOUSE AEROPORT	RUE DES GANELOUS - N.GARCIA	31700
TOULOUSE GARE	64 BOUL. PIERRE SEMARD	31079
VALENCE SNCF TGV	GARE TGV MEDITERRANEE	26300
VELIZY (Versailles)	PARKING SUITE NOVOTEL	78140
BORDEAUX CHÂTEAU ROUQUEY	16 RUE THALES	33700
REIMS	76 BOUL. LUNDY	51068
ROUEN	1 et 2 bis rue Antoine Lavoisier et 8 Chemin de la mi-voie	76300
PONTOISE ST OUEN L'AUMONE	76 RUE DU GENERAL LECLERC	95310
PARIS GARE DE L'EST	PLACE DU 8 MAI 1945	75010
MONTARGIS	173-175 RUE EMILE MENGIN	45200
PARIS LA DEFENSE	34 PLACE DE LA DEFENSE	92400
RENNES CESSON	33 RUE DU BRAY - ZI SUD EST	35510
CHAMBERY	21, AVENUE DU GENERAL LECLERC	73000
EVRY	16, RUE DU BOIS SAUVAGE	91000
BESANCON FRANCHE COMPTE TGV	GARE DE BESANCON FRANCHE COMTE TGV RD1 -	25870
ANNECY	3 QUATER AVENUE DE CHEVENNES	74000
BONDY	95 AVENUE GAILLIENI - RN3	93140
ST MALO	Gare TGV _ Aile Sud 2	35400
TOURS NORD	194 AVENUE MAGINOT	37100
BLOIS	4 RUE GUTENBERG	41000
VERSAILLES	66 RUE DES CHANTIERS	78000
PARIS DIDEROT (Paris Bastille rue de la roquette transféré sur Diderot)	60-62 BOULEVARD DIDEROT	75012
PARIS LEVALLOIS AFFAIRES	151 RUE DU PRESIDENT WILSON	92300
CANNES APT	MANDELIEU AEROPORT	6150
DUNKERQUE	3 RUE GUYNEMER	59240
VALENCIENNES	4 AVENUE FOCH	59300
ST GERMAIN EN LAYE	136 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	78100
PARIS LA PLAINE ST DENIS (ex PARC STADE DE France au 22/08/05)	29 RUE EMILE CORDON	93400
CANNES	3 RUE DU COMMANDANT VIDAL	6400
BERNAY	16 RUE DU 11 NOVEMBRE	27300
NARBONNE	14 avenue CARNOT	11100
PARIS PORTE D'ORLEANS / ETAP HOTEL	17/21, BLD ROMAIN ROLLAND	75014
MONTLIMAR	9 PLACE DE LA GARE	26200
FREJUS	308 AVENUE DE VERDUN	83600
ARRAS	5 RUE DE DOUAI	62000
CHALON SUR SAONE	29 AVENUE DE VERDUN	71100
PERPIGNAN POLYGONE NORD	203 RUE ETIENNE BOBO	66000
AIX PLOINE	400 AVENUE DU CAMP DE MENTHE CD 65	13090
MONTIGNY LE BRETONNEUX	10 AVENUE DES PRES	78180
COLMAR Z.I. NORD	47 ROUTE DE STRASBOURG	68000
ST RAPHAEL	274 PLACE PIERRE COULET	83700
SALON DE PROVENCE	284 ALLEE DE CRAPONNE	13300
MAISONS ALFORT	189 AVENUE DU GENERAL LECLERC	94700
PARIS INVALIDES	ESPLANADE DES INVALIDES 2 Rue Robert Esnault-Pe	75007
MULHOUSE VILLE	204 RUE DE L'ILE NAPOLEON	68400
ANTIBES	270 allée des terriers	6600
VIENNE	14 COURS DE VERDUN	38200
RODEZ AEROPORT	AEROPORT DE MARCILLAC	12330
PARIS MONTMARTRE	57 / 59 rue du Poteau	75018
GIEN	102 AVENUE WILSON	45500
LILLE MOULIN - ST QUENTIN(A PARTIR 08/2012)	16 RUE DE SAINT QUENTIN	59000
ROANNE	48 BIS RUE ALFRED DE MUSSET	42300
ANGERS	PLACE DE LA GARE	49100
MANTES LA JOLIE	10 PLACE DE LA GARE	78200

AGENCE	ADRESSE	CODE POSTALE
EPINAY SUR SEINE	16-18 AVE DU 18 JUIN 1940	93800
NOISY LE GRAND	STATION ELF/CTRE REGIO. MONT D'EST _3 RUE DU CENTRE	93160
LIMOGES NORD	RUE PIERRE MENDES FRANCE	87000
STE MAXIME	1 RUE DE LA PLAGE	83120
CHATEAURoux	14 BD DE BRYAS	36000
TOULOUSE LABEGE	40-45 LA LAURAGAISE	31620
LOUVIERS	57 AV WINSTON CHURCHILL	27400
ARLES	61 Avenue de Stalingrad	13200
PARIS BATIGNOLLES	41 BIS BD DES BATIGNOLLES	75008
NEVERS DT	84 bis rue du 13ème De Ligne	58000
MARSEILLE CANNEBIERE	59 ALLEE LEON GAMBETTA	13001
MONTLUCON	19 RUE HECTOR BERLIOZ	3100
PARIS RIVOLI	4 RUE DU PONT NEUF	75001
ANNEMASSE	42 A ROUTE DE THONON	74100
PARIS LE BOURGET	AEROPORT DE PARIS LE BOURGET - ZONE D'AVIATION D'AFFAIRE	93350
CRETEIL NOVOTEL LE LAC	RUE JEAN GABIN	94000
VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS	NOVOTEL SOPHIA - RUE DOSTOIEVSKI - LES LUCIOLES 1	6560
LENS	251 BIS AVE ALFRED MAES	62300
SENS	13 AVENUE GEORGES POMPIDOU	89100
SETE	2 QUAI DU PAVOIS D'OR	34200
ST TROPEZ	42 AVENUE DU GENERAL LECLERC	83990
PARIS SAINT SULPICE	Parking Vinci 8 place Saint Sulpice	75006
MACON	56 ROUTE DE LYON	71000
MELUN DAMMARIE LES LYS	560 AVENUE JEAN JAURES	77190
GAP	6 AVENUE DU COMMANDANT DUMONT	5000
BEZIERS	901 AVENUE D'AGDE	34500
MANOSQUE	45 AV GEORGES POMPIDOU	4100
DOUAI	515 AVE DU MARECHAL LECLERC	59500
CHALONS EN CHAMPAGNE	76 BD JEAN JAURES	51000
DRAGUIGNAN	35 AVENUE CARNOT	83300
AVIGNON COURTINE	672 CHEMIN DE L'AULANIERE	84000
MONTBELIARD	31 AVENUE DE L'HELVETIE	25200
AUXERRE	Rue de Sommeville - Les Cheznez -	89000
PONTARLIER	2 RUE EDGAR FAURE/LES GRS PLANCHANTS	25300
PAMIRS	STATION TOTAL - 1 AVENUE DE TOULOUSE	9100
EVREUX	184 ROUTE D'ORLEANS	27000
VICHY	85 RUE DES CELESTINS	3200
BOULOGNE SUR MER	2 BOULEVARD CHANZY - TOUR D'AMREMONT	62200
LIMOGES GARE	HALL DE LA GARE (FACE AUX QUAIS G-H)	87000
ORLEANS FLEURY	81 RUE ANDRE DESSAUX	45400
DOLE	61, BLD WILSON	39100
VILLEFRANCHE S/SAONE	811 AVENUE DE L'EUROPE	69400
MOULINS	5 RUE PHILIPPE THOMAS	3000
DEAUVILLE	ZA ST ARNOULT - CHEMIN DES SALINES	14800
LYON VENISSIEUX	13 RUE PIERRE SEMARD	69200
ST DIZIER	7 AVENUE PIERRE BEREGOVY	52100
MULHOUSE GARE	10 AVENUE DU GENERAL LECLERC	68100
MENTON	9 AVENUE THIERS	6500
LONS LE SAUNIER	40 rue Blaise Pascal	39000
AUBAGNE	590 RN 8	13400
CANNES GARE	rue Jean Jaures	6400
DINAN	48 RUE DE BREST	22100
MARSEILLE RABATAU	92 boulevard RABATAU	13008
TOULOUSE COLOMIERS	4 AVENUE LEON FOUCAULT	31770
BEZONS	4547, RUE EMILE ZOLA	95870
BOURG EN BRESSE	340 ROUTE DE PARIS - RN 79	01440
MACON TGV	GARE TGV GRAND SILLON	71000
MONTCEAU LES MINES	41 AVENUE DES ALOUETTES	71300
BOURG SAINT MAURICE	223, AVE DU MARECHAL LECLERC	73700
GRASSE	CHEMIN DES MAS	6130
PIERRELATTE	14 ROUTE DE SAINT PAUL	26700
ST GAUDENS	RUE DES MARGUERITES	31800

AGENCE	ADRESSE	CODE POSTALE
ORANGE	HOTEL IBIS	84100
EPERNAY	20 REMPART PERRIER	51200
BRIGNOLES	RN 7 - QUARTIER CANTE PERDRIX	83170
NEVERS GARE	84 Bis, Rue du 13ème de LIGNE	58000
DIJON AEROPORT	AEROPORT DE DIJON	21600
COLMAR AEROPORT	AEROPORT DE HOUSSEN	68000
ST ETIENNE	27 BD FAURIAT	42000
ESSEY LES NANCY	87 avenue du 69ème Régiment d'Infanterie	54270
ANGERS AEROPORT	CA DU LANDREAU	49071
AVIGNON / CAUMONT AEROPORT	AEROPORT DE CAUMONT	84000
TROYES GARE SNCF	GARE SNCF	10000
PARIS BOULEVARD MALESHERBES	Parking Indigo Malesherbes Anjou	75008
PARIS CHATILLON	Parking Q Park	75014
LE CREUSOT DT	63 RUE DES ABATTOIRS	71200
CARROS	1152 Route de la Grave	6510
PARIS TERNES	38 AVENUE DES TERNES	75017
LE LUC EN PROVENCE	LIEU DIT LA BURLIERE - RN7	83340
LOGNES	Aerodrome de Lognes	77185
PITHIVIERS (livraison à Montargis)	173-175 RUE EMILE MENGIN	45200
LANGRES	FAUBOURG DE LA COLLINIERE	52200
LYON MARIETTON	109 rue MARIETTON	69009
LE TOUQUET	39 BOULEVARD DALOZ	62520
ALBERTVILLE	21 AVENUE GENERAL DE GAULLE	73200
AVALLON	ZONE ARTISANALE NORD, 18 RUE DE LA GRANDE CORVEE	89200
TOUL	13 AVE DU GENERAL LECLERC	54200
VESOUL	100, BOULEVARD DES ALLIES	70000
MOUTIERS	PLACE DE LA GARE	73600
AURILLAC	6 RUE RAYMOND BASTID	15000
COIGNIERES	41 Route Nationale 10	78310
CHAUMONT	23 RUE ANATOLE France	52000
MARSEILLE ARNAVAUX	9 BLD GAY LUSSAC	13014
PERTUIS	QUARTIER BAS ST MARTIN - ROUTE D'AIX	84120
DINARD APT	PLEURTUIT APT	35730
ST THIBAUT LES VIGNES	CHEZ IDF DEPANNAGE	77400
LYON CENTRE GARIBALDI	3 ROUTE DE VIENNE	69007
NICE PLAINE DU VAR	302 ROUTE DE GRENOBLE - 33/37 CHEMIN DES ARBORAS	6200
BOURG LES VALENCES	MONTEE DU LONG	26500
MARSEILLE VALENTINE	6 AVENUE DE SAINT MENET	13011
OYONNAX	1 BIS RUE DES CONDAMINES	1100
CAGNES-SUR-MER	92 Bis AVENUE DE VERDUN	6800
CALAIS FERRY	EST TERMINAL CAR FERRY	62100
AMBERIEU EN BUGEY	ZA POINT BŒUF ROUTE NATIONALE 75	01500



ANNEXE 2

FORMULAIRE DE RETRACTATION

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter de votre Adhésion.

EUROPCAR FRANCE SAS

Service FIDELISATION

Bâtiment L

Parc d'Affaires "Le Val Saint-Quentin"

2 rue René Caudron

78960 - VOISINS-LE-BRETONNEUX

FRANCE

Date : [•]

Je, (**Prénom, Nom**), représentant légal de la société [...], sise [...] notifie à **Europcar France** par la présente ma rétractation du contrat d'abonnement à la formule [...] du programme AutoLiberté Pro référencé ci-dessous :

- Contrat d'Abonnement Numéro [...] souscrit le [**date**]

Signature du Client Pro *(si envoi par courrier postal)* :